



SEDO veut me faire payer 7850 euros

Par **Schalk Alexandre**, le **26/07/2018** à **19:16**

Bonjour,

Intéressé par l'achat d'un domaine, j'écris ce nom sur google pour voir si il est disponible et je tombe sur une page indiquant le nom de domaine pour 7.850 euros.

A ce moment la je me dis que le prix est a 7.85 et donc la page me redirige avec Sedo. Je commande le nom de domaine, et une fois la facture reçu par email je me rend compte que le montant est de 7850 €.

A présent j'ai reçu trois email de leur part me demandant de régler le montant sinon le service de recouvrement se chargera de l'affaire.

Ils m'ont indiqué qu'ils pouvaient annuler la commande mais que le vendeur (un tier) du domaine pouvait se retourner contre moi et me poursuivre en justice. Je cite : à exécuter ce contrat et/ou à lui payer des dommages et intérêts; à lui rembourser certains des frais que le Membre Vendeur a engagés à l'occasion de cette action en justice (frais d'avocat, frais de justice).

Aidez-moi s'il vous plaît, je ne sais pas quoi faire et je n'ai surtout pas l'argent si je suis poursuivis en justice...

Par **Visiteur**, le **26/07/2018** à **19:49**

Bonsoir,

Juridiquement, vous avez acheté la chose affichée 7850 €.

Vous avez un délai de 14 jours pour changer d'avis en cas d'achat par internet ou par téléphone. C'est le droit de rétractation. Si vous exercez ce droit, le vendeur doit vous rembourser le bien ou la prestation de service commandé. Certains contrats ne sont toutefois pas concernés.